

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 130 (2004)  
**Heft:** 22: Lausanne underground

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# m2 - un nouveau souffle pour la construction



Les Vaudoises et les Vaudois ont accepté par votation populaire - en 2001 pour Tridel et en 2002 pour le m2 - des investissements de l'ordre du milliard de francs, afin de compléter et améliorer les équipements et infrastructures de notre région. On peut considérer qu'il s'agit d'une charge importante et extraordinaire pour notre canton, notre capacité financière et le contribuable, sachant que ce sont des investissements qui ont un effet direct sur une population de quelque 300 000 personnes. Le législateur a accepté ce choix, car il a conscience que l'on doit très nettement améliorer les transports et plus particulièrement la mobilité urbaine.

Le défi du projet m2 est d'ordre technologique, tant pour les travaux de génie civil que pour le système de transport. Si les machines de chantiers utilisées n'ont rien d'exceptionnel pour les spécialistes des tunnels, il en va tout autrement pour la population lausannoise qui découvre ces engins de grande puissance. Par leur caractère urbain, les travaux de génie civil du m2 sont délicats à entreprendre et le respect de celles et qui vivent et travaillent à Lausanne est indispensable de la part des entreprises comme des mandataires. La technologie, appliquée pour un métro automatique, est relativement récente mais parfaitement maîtrisée. Toutefois, la différence topographique d'environ 400 mètres sur un parcours de six kilomètres est une nouveauté et, en cela, les techniciens de haut niveau qui accompagnent ce projet se devront de faire valoir leur talent.

Le mandataire a le devoir, pour le m2 comme pour tous les projets, d'apporter LA meilleure des solutions. Après la traversée du désert de la construction durant les années 90 et au début de ce siècle, une impulsion nouvelle est offerte aux concepteurs et aux entrepreneurs, leur permettant de mettre en avant leurs compétences sur des grands chantiers. C'est une chance pour nos professions et un défi admis par les décideurs. Suite à la votation populaire, puis à la révision du projet par les mandataires, les politiques ont remis le dossier aux mains des techniciens. Rappelons que la technique est la partenaire du politique qui lui fait confiance.

Dans le cadre de ce projet, une opportunité nous est offerte de mettre en œuvre un chantier de grande ampleur qui, osons le dire, dépasse la capacité de la majorité des bureaux établis dans notre région. L'association des compétences, voire le partage de celles-ci, est donc une composante du projet. Il est parfois difficile d'accepter cette situation et de ne pas avoir le *leadership* opérationnel. Il me semble néanmoins plus important que nos qualités intrinsèques soient mises en valeur dans le cadre d'une équipe plutôt que de faire apparaître une personnalité. La réussite du projet m2 est essentielle pour l'avenir, sachant qu'à court terme, l'agglomération lausannoise devra poursuivre de nouveaux projets de cette ampleur afin de résoudre le mal de ce siècle : la mobilité urbaine.

Olivier Français, conseiller municipal, directeur des travaux  
Ville de Lausanne, rue Beau-Séjour 8, CH - 1002 Lausanne